

VI

Le maître, le père même, imposent peu leur volonté. Le peuple scolaire est difficile à dominer. Les coups d'État du pouvoir paternel ou scolaire deviennent rarement possibles et surtout d'une efficacité durable. Pour maintenir une discipline rigoureuse dans la famille comme dans le collège, il ne suffit pas de la volonté de celui qui doit commander ; les réfractaires de l'obéissance deviennent plus nombreux et la communauté des sentiments entre le père et le fils, entre le maître et le disciple, n'est en général possible que si la discipline cède souvent à la fantaisie.

Or, comment, dans un tel état de choses, ne pas reconnaître les conséquences de l'invasion de cette idée des droits de la jeunesse même de l'enfance que le livre, le journal, les discours des hommes politiques propagent à tout propos. Ce ne sont plus d'ailleurs des aspirations platoniques dont la manifestation est échangée entre écoliers, ou bien des théories d'écrivains à la poursuite de nouveautés dans la marche des idées. *Les droits de la jeunesse*, tel est le titre d'un journal nouveau à l'usage des écoles publiques destiné à traduire les revendications du peuple scolaire.

Que la feuille périodique parue depuis quelques mois soit une spéculation nouvelle de journalistes sur la curiosité publique se couvrant de la rédaction supposée de jeunes collégiens encore sur les bancs de l'école, ou que le conseil de rédaction soit réellement composé de jeunes journalistes encore placés sous la tutelle scolaire, ce qui n'est pas contestable, c'est que l'écolier aura désormais sa tribune pour publier les idées de réforme de toute sorte que la vie scolaire lui inspire, et l'intervention d'un personnel de première jeunesse se traduit par des manifestations en quelque sorte officielles.

Le Congrès général des lycéens de France réunis à Alby a contribué à inaugurer le nouveau journal par la publication de son manifeste résumé des réformes revendiquées. C'est bien un pouvoir nouveau, un État dans l'État scolaire qui surgit.